

FUSION DES SECTEURS DU PERSONNEL ET DE LA GESTION MINISTÉRIELLE

POINTS SAILLANTS

- Les secteurs du Personnel et de la Gestion ministérielle seront fusionnés le 1^{er} août 1994 afin de créer un nouveau Secteur des services ministériels.
- La Direction générale de l'administration du personnel (ABD) et la Direction générale des finances et des services administratifs centraux (MFD) seront fusionnées afin de créer la Direction générale des services aux clients (MBD).
- Les unités responsables des analyses, des rapports financiers et de la gestion des salaires seront intégrées au Secrétariat de la planification et de la gestion des ressources (MCBA).
- Une nouvelle unité sera créée au sein du Bureau de l'inspecteur général (MIX) pour effectuer les vérifications centrales.
- Un nouveau secrétariat, qui se rapportera au sous-ministre adjoint du nouveau secteur et au sous-ministre des Affaires étrangères, sera chargé des nominations de cadres supérieurs.
- Le nom de plusieurs directions générales sera changé, bien qu'elles exerceront essentiellement les mêmes fonctions et responsabilités : la Direction générale des opérations du personnel (APD) deviendra la Direction générale de développement des ressources humaines; la Direction générale des ressources documentaires (MKD) deviendra la Direction générale des services d'information; la Direction générale des systèmes d'information (MSD) deviendra la Direction générale de l'infrastructure technologique; et la Direction générale des biens (MRD) deviendra l'Organisme de service spéciale des biens.
- Ces directions générales, le Bureau de l'inspecteur général, l'Institut canadien du service extérieur et le Secrétariat de la planification et de la gestion des ressources (MCBA) feront tous partie du nouveau Secteur des services ministériels.